
Nouvelles du vent dans l'Aude

Lettre d'information sur la construction du parc éolien de Canet
Numéro 1 – Octobre 2011

ÉDITORIAL

Dans quelques mois, les Canétois seront des acteurs à part entière du Grenelle de l'Environnement. En effet, c'est à l'été 2012 que le parc éolien de Canet produira ses premiers kilowattheures propres et renouvelables, contribuant ainsi à la réalisation de cette feuille de route nationale en faveur du développement durable.

Cette étape importante pour la commune de Canet est aussi un nouveau cap pour La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ : le parc éolien de Canet sera le cinquième parc de La Compagnie du Vent dans l'Aude. Il viendra s'inscrire dans le paysage de la plaine Narbonnaise en cohérence avec le parc éolien de Cruscades, mis en service au printemps dernier.

Au cours de ce nouveau chantier, nous continuerons de respecter notre engagement pris au sein de l'association France Energie Eolienne, dont nous avons signé la charte déontologique : un chantier de construction propre, l'amélioration de l'environnement paysager du parc éolien, et d'autres mesures encore.

C'est à ce prix que les élus et les habitants de Canet pourront bientôt être fiers de leur parc éolien et en faire un élément fort de leur identité.

Thierry CONIL
Président



Simulation visuelle du parc éolien de Canet ©Abies

Le projet

Le permis de construire pour le parc éolien de Canet a été délivré par le préfet de l'Aude en février 2010.

Ce parc sera composé de cinq éoliennes Enercon E70, d'une puissance unitaire de 2,3 mégawatts, situées sur la commune de Canet. Sa production annuelle de près de 23 000 000 kilowattheures lui permettra d'alimenter environ 13 000 personnes en électricité autour des éoliennes et d'éviter l'émission de près de 18 500 tonnes de gaz carbonique par an.

Les éoliennes de Canet composeront le cinquième parc éolien de La Compagnie du Vent dans l'Aude après ceux de Cruscades, de Roquetaillade et de son extension, de Néviau et des Corbières-Maritimes. Par ailleurs, une extension du parc de Canet, composée de six éoliennes pour une puissance supplémentaire de 13,8 mégawatts, est à l'étude.

Le chantier

La Compagnie du Vent informe les riverains

Avant de commencer les travaux, La Compagnie du Vent a organisé le 19 septembre dernier une réunion avec les propriétaires des terrains sur lesquels les éoliennes seront installées. Ce rendez-vous a permis à La Compagnie du Vent d'expliquer aux propriétaires et exploitants, en présence de représentants de la municipalité, le déroulement du chantier.

Des intervenants principalement locaux

La Compagnie du Vent a fait appel à la société HydroGéotechnique Sud-Ouest, implantée à Sallèles-d'Aude (11), pour la réalisation de l'étude de sols et l'expertise géotechnique en phase de chantier.

Le lot Génie Civil a fait l'objet d'un appel d'offres remporté par les sociétés SM Entreprise et Lavoye et Fils. Ces sociétés de Narbonne (11) et de Port-la-Nouvelle (11) seront en charge respectivement des fondations des éoliennes et des terrassements.



Fouille d'une fondation d'un parc de La Compagnie du Vent

L'appel d'offres pour le lot Electricité, quant à lui, a été remporté par Ineo Réseaux Sud-Ouest. Cette société basée près de Toulouse (31) réalisera les réseaux électriques enterrés.

La Compagnie du Vent a choisi l'APAVE, implantée à Perpignan (66), pour la coordination SPS (sécurité et protection de la santé) et le contrôle technique.

Le poste électrique de livraison sera fourni par la société GAY Electricité, à Châlons-en-Champagne (51).

Enfin, les aérogénérateurs seront fournis par Enercon. Le raccordement électrique au réseau national sera directement piloté par eRDF.

Début des travaux conforme aux prévisions

La première réunion de chantier avec les entreprises intervenantes et La Compagnie du Vent s'est déroulée le 3 octobre, juste avant le début des travaux.

La première action a consisté à terrasser la piste d'accès sur laquelle passeront les engins nécessaires à la construction.

La société Lavoye et Fils entamera ensuite la fouille des fondations des éoliennes les plus au sud, et SM Entreprise procédera ensuite au coulage du béton de propreté en fond de fouille.



Création d'une piste d'accès sur un parc éolien de La Compagnie du Vent

Mesures pour la protection de l'environnement

La Compagnie du Vent a veillé à tracer des accès aux aires d'implantation de chaque éolienne de manière à impacter le moins possible les cultures en place, notamment les vignes. L'ouverture du chantier a été planifiée pour le mois d'octobre afin d'éviter toute gêne durant les vendanges. Enfin, un suivi ornithologique sera mis en place dans les trois premières années d'exploitation du parc éolien.

Travaux à venir

La réalisation des fondations et des pistes d'accès durera jusqu'au mois de janvier 2012.

Les quatre grandes étapes suivantes seront :

- le raccordement électrique en décembre et janvier ;
- l'installation du poste de livraison en février ;
- le montage des éoliennes en avril et en mai ;
- les tests et la mise en service en juin.

Les autres projets et activités de La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ

Quatre nouveaux parcs éoliens mis en service

La Compagnie du Vent a mis en service cette année quatre nouveaux parcs éoliens, pour une puissance totale de 43,3 mégawatts. Elle a ainsi augmenté sa puissance installée de 20 % en quelques mois.

Deux de ces installations ont vu le jour au printemps en Seine-Maritime. Les parcs de Manneville et d'Avesnes et Beauvoir sont composés de six éoliennes chacun, pour une puissance respective de 13,8 et de 12 mégawatts. A eux deux, ces parcs éoliens produisent environ 69 millions de kilowattheures par an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de plus de 30 000 personnes. Ils évitent au total l'émission de près de 46 000 tonnes de gaz à effet de serre.



Parc éolien de Manneville (Seine-Maritime)



*Parc éolien d'Avesnes et Beauvoir
(Seine-Maritime)*

La Compagnie du Vent a également installé le parc éolien de La Limouzinière, en Loire-Atlantique, en mars 2011. Il s'agit de trois éoliennes, venues s'ajouter aux trois déjà mises en service par Valorem au printemps 2010, pour former un parc d'une puissance totale de 12 mégawatts.

Les trois éoliennes de La Compagnie du Vent produisent plus de 16 millions de kilowattheures chaque année, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 7 000 personnes. Elles évitent l'émission de plus de 10 700 tonnes de gaz carbonique par an.

Enfin, dans l'Aude, les cinq éoliennes du parc de Cruscades tournent depuis avril dernier. D'une puissance totale de 11,5 mégawatts, cette installation produit 25 millions de kilowattheures chaque année. Cela représente l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 11 000 personnes et l'émission de plus de 10 700 tonnes de gaz à effet de serre évitée.



Parc éolien de Cruscades (Aude)

La Compagnie du Vent a inauguré ce parc éolien le 7 octobre dernier, en offrant notamment à tous un verre de l'amitié sur le site.

Portes ouvertes dans la Somme

A l'occasion de la Journée Mondiale de l'Energie Eolienne¹, La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ, a ouvert, le jeudi 16 juin, les portes du parc éolien du Miroir, à Saint-Léger-les-Domart, dans la Somme.

Des élèves des écoles de Domart-en-Ponthieu et de Saint-Ouen ont rencontré plusieurs membres de l'équipe de La Compagnie du Vent durant cette journée pour découvrir l'énergie éolienne. Le grand public est également parti à la découverte des aérogénérateurs et a posé les questions les plus pointues à nos spécialistes. En fin de journée, les visiteurs ont pu partager un moment de convivialité autour d'un buffet offert par La Compagnie du Vent.



Portes-ouvertes sur un parc éolien de La Compagnie du Vent

¹ Plus d'informations sur <http://fee.asso.fr/>

Le Triade II – Parc d’activités Millénaire II
215, rue Samuel Morse – CS 20756
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 52 64 70 - Fax : 04 99 52 64 71
E-mail : info@compagnieduvent.com
www.compagnieduvent.com



Pour plus d’information :

www.fee.asso.fr - Le syndicat des énergies renouvelables : France Energie Eolienne

www.ademe.fr - L’Agence De l’Environnement et de la Maîtrise de l’Energie

www.amorce.asso.fr - L’association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l’énergie et des réseaux de chaleur

www.cler.org - Le Comité de Liaison Energies Renouvelables